

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Marché 2024\_001  
Voirie Rurale 2024 \_ 2027

N° AD-2024-03-07-06

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la proposition de la CAO de retenir l'offre pour le marché de travaux de voirie rurale, en date du 6 mars 2024.

Considérant qu'il sera prévu au budget 2024 et suivants les montants nécessaires à l'exécution du marché de voirie rurale

**DECIDE**

**ARTICLE 1** – De valider la proposition de la Société EIFFAGE Route Grand Sud pour un montant de bordereau de prix unitaires de 21 171.95 € hors taxes, renouvelable annuellement au maximum trois fois.

**ARTICLE 2** – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

**ARTICLE 3** – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Fait à LESPIGNAN, le 07 mars 2024

Le Maire,

Jean-François GUIBERT

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le 5 MARS 2024

ID : 034-213401359-20240307-AD2024\_03\_07\_06-AR

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 5 MARS 2024

Et publication ou notification

Duisio 5 MARS 2024

Le Maire :

